

1. Intitulé du projet

1.1 Secteur d'intervention : Action sociale

1.2 Titre complet :

Création d'un réseau de jardins conservatoires et solidaires

2. Identification des intervenants

2.1 Initiateur du projet :

Cette fiche est le fruit d'une combinaison de trois propositions relatives au secteur de l'action sociale et du maraîchage émises suite à l'appel à projets lancé par le Gal par le CPAS de Gesves, l'entreprise privée Les semailles de Faulx-Les tombes, le domaine de Mozet et la société privée Forest Life.

2.2 Bénéficiaire de la subvention

Le Gal Pays des tiges et chavées

2.3 Opérateur de terrain

Le Gal Pays des tiges et chavées

2.4 Partenaires privés et publics du GAL

- Les CPAS des trois entités
- La société Les semailles de Faulx-Les tombes
- Le domaine de Mozet, les grottes de Goyet, la société Forest Life, et un autre partenaire restant à identifier sur Ohey pour accueillir une parcelle de jardin conservatoire et solidaire.

2.5 Autorité responsable

La DGO5 (ex-DGASS)

Personne de contact : M. Guy Flahaux

3. Contenu de la proposition

3.1 Description du projet

Le projet consiste à intensifier le travail social réalisé sur le territoire en renforçant les perspectives de réinsertion par la création d'un réseau de quatre jardins conservatoires et solidaires sur le territoire des trois Communes du Gal. Ce projet permettra d'étendre et d'intensifier les activités du service de réinsertion du CPAS de Gesves, section maraîchage, reconnu comme opérateur de l'économie sociale, en l'ouvrant aux deux autres communes partenaires du Gal et à leur CPAS.

La caractéristique principale de ce projet est qu'il s'adresse spécifiquement aux personnes en réinsertion sociale ou professionnelle provenant des CPAS des trois communes concernées. Dans ce cadre, les jardins conservatoires sont considérés, avant tout, comme des outils intéressants de réinsertion. Le projet a aussi un aspect original, à savoir celui de réunir des partenaires publics et privés pour une collaboration inédite.

Concrètement, il s'agit de créer un réseau d'au moins quatre jardins conservatoires de variétés potagères, condimentaires et médicinales sur les trois Communes. Deux partenaires privés sont d'ores et déjà identifiés : le Domaine de Mozet et les Grottes de Goyet. Les gérants souhaitent s'investir dans ce créneau qui leur offre une intéressante complémentarité avec leurs activités propres centrées sur l'accueil de visiteurs. Ils sont néanmoins bien conscients que l'accent est mis sur la réinsertion des personnes qui cultiveront les terrains mis à disposition. Les deux autres jardins viendront s'ajouter aux premiers par la suite, avec les mêmes principes de partenariats publics-privés à des fins de réinsertion socioprofessionnelle de personnes vivant aux environs des jardins créés.

La société Forest Life, implantée à Assesse et qui s'intéresse de près au potentiel lié à la valorisation dans le secteur du maraîchage du bois raméal fragmenté (BRF) a également marqué un accord de principe. Sur Ohey, plusieurs parcelles ont également déjà été identifiées.

Les trois C.P.A.S., quant à eux, ont déjà des contacts réguliers dans le cadre de la réinsertion socioprofessionnelle. Ils collaborent régulièrement pour la mise en place de formations communes, pour l'engagement de personnel sous contrat de travail art. 60, ...et souhaitent pouvoir intensifier cette collaboration prochainement.

Dans ces jardins conservatoires, des variétés de plantes et de légumes régionaux anciens (comme les laitues blondes de Laeken, les poireaux gros vert de Huy, les haricots roi des Belges,...) ou oubliés (tels que les topinambours, les rutabagas, les panais, les radis noirs, les radis serpents, les arroches rouges ou les claytones) seront cultivés sous les conseils de la société privée spécialisée dans ce domaine et implantée sur le territoire du Gal, la société Les Semailles de Faulx-Les tombes. Ce projet social a donc comme effet secondaire de participer à la valorisation économique des produits de terroir.

Ainsi, en pratique, les différents jardins seront cultivés par des personnes en réinsertion sociale ou professionnelle provenant essentiellement des C.P.A.S. des 3 Communes concernées. S'y ajouteront ponctuellement des jeunes pensionnaires de la maison d'accueil La Pommeraie - il existe une convention d'immersion professionnelle dans ce cadre- ainsi que

des personnes devant accomplir des heures de travail d'intérêt général (Conventions avec les asbl Option et Le Choix à ce niveau).

Les jardins conservatoires seront mis en place grâce aux semences et graines biologiques de variétés anciennes ou oubliées fournies par l'entreprise « Les Semailles » de Faulx-Les-Tombes. Cette entreprise a déjà assuré le Centre de sa collaboration régulière. En plus des fournitures de graines, les Semailles assureront un appui technique régulier : conseils pratiques, formations de terrain, aide à la conservation des graines pour les productions suivantes, ...

Il convient également de souligner que le projet proposé sera également soutenu par l'asbl Jardins et fermes solidaires de Wallonie-Bruxelles dont le service de maraîchage du C.P.A.S. de GESVES est un des membres fondateurs. Les nouveaux jardins créés pourront entrer dans ce réseau et bénéficier, à ce titre, d'un appui logistique, d'une aide en termes de formations, d'échanges de connaissances et de légumes, d'aides en termes de publicité et de développement du réseau commercial.

Les légumes, condiments et autres sont et seront encore d'avantage valorisés dans les homes et les écoles du territoire, permettant ainsi une approche intergénérationnelle au travers d'animations centrées par exemple sur les recettes et habitudes de culture d'autrefois et/ou les visites commentées des parcelles. Des liens intéressants sont à ce niveau envisageable avec le projet de services de proximité.

Une partie de la production sera aussi vendue en partie par le biais de paniers livrés à domicile auxquels chacun peut s'abonner. Ces légumes anciens et oubliés s'ajouteront aux légumes biologiques plus classiques déjà cultivés par ailleurs. Il existe à ce jour une liste de près de 100 clients déjà abonnés ou futurs abonnés aux paniers sur les communes associées.

Une forte demande a clairement été identifiée ces dernières années pour ce type de consommation qui couvre des objectifs économiques, de santé mais aussi sociaux et environnementaux. Cette demande est en augmentation constante, à la fois pour la production certifiée bio et pour les variétés plus insolites. Ainsi, un doublement de la clientèle paraît réaliste à moyen terme.

Une autre partie des légumes, condiments et plantes seront disponibles dans des points de dépôts, comme, par exemple, Les Jardins de Pascal à Gesves, qui se sont d'ores et déjà montrés intéressés. Ainsi, la priorité est donnée aux circuits courts de vente, qui semblent les plus adaptés au type de production envisagée. Enfin, une dernière partie sera conservée en vue d'en récolter les semences et graines.

En terme de développement économique et de création d'emploi, il convient encore de souligner que l'asbl Jardins et fermes solidaires de Wallonie-Bruxelles est en train de mettre sur pied une coopérative maraîchère à Gesves. Cela pourrait devenir un débouché intéressant en termes d'emplois à plus long terme pour les personnes ayant bénéficié d'une période de réinsertion au service de maraîchage. Il faut noter également que l'entreprise "Les Semailles" de Faulx-Les tombes est également à la recherche de personnel qualifié en vue d'étendre ses activités.

3.2 Contribution du projet aux objectifs du PDS et impact sur les publics cibles

Les deux principaux objectifs poursuivis sont ceux de l'insertion ou réinsertion sociale du public le plus fragilisé du territoire du Gal et d'acquisition de compétences sur le terrain en vue d'une plus grande autonomie.

D'autres objectifs seront également atteints par ce projet, comme

- la valorisation des produits du terroir
- la contribution à la sauvegarde de la bio-diversité de la flore de notre région
- la contribution au développement du tourisme rural, puisque les jardins se situeront dans des endroits ouverts déjà fréquentés par les écoles, les touristes et divers groupes
- la promotion d'une alimentation goûteuse, saine et moins stéréotypée. Cet objectif renforce ceux poursuivis au niveau du volet coopération (projets vergers et rallye des saveurs au fil des saisons).

Ils sont particulièrement cohérents avec la stratégie du Gal qui repose sur le développement de l'économie résidentielle, avec d'une part la captation de ressources financières auprès des nouveaux ménages dont les revenus moyens sont en général supérieurs à ceux de la région wallonne et d'autre part, une action volontariste afin d'atténuer les effets négatifs dû à la dualisation sociale de plus en plus marquée liée au phénomène de périurbanisation, notamment via les contraintes liées à la mobilité, à l'accès à l'emploi et à l'évolution du coût du foncier.

3.3 Quantification des objectifs et résultats attendus (indicateurs de suivi)

	Réalisation	Résultat
1	4 jardins créés	25 variétés anciennes à nouveau cultivées
2	1 encadrement temporaire des travailleurs	250 paniers de légumes vendus/an
3	4 animations minimales/an	3 emplois créés/10 personnes formées
4	2 animations intergénérationnelles/an	20 participants par animation

3.4 Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Le service de maraîchage du CPAS de Gesves dispose déjà d'une certaine infrastructure (terrains, serres, tracteurs, ...). Il a également du personnel en place pour l'encadrement et la gestion générale. Mais ce personnel est insuffisant pour offrir l'encadrement voulu, en particulier si la production augmente, si le nombre de terrains cultivés croît et si la clientèle se développe. Ainsi, le suivi social et technique des personnes en réinsertion doit pouvoir être renforcé. De l'avis même des responsables actuels, il est actuellement largement insuffisant pour être efficace. Une coordination sur le terrain devient indispensable (formation, encadrement, production, commercialisation, développement, comptabilité).

Aussi, afin de lever ces contraintes essentiellement liées à de la coordination de projet, un budget total de 111.000,00 € est nécessaire, réparti en

1. Soutien financier permettant l'engagement d'un coordinateur de terrain, à mi-temps, ayant des compétences tant au plan social qu'au plan horticole (+ses frais de fonctionnement) : budget de 27000 €/an, pendant 3 ans, soit 81000 €

2. Formation spécialisée en production de graines : 6000 €

3. Aide à l'achat de petit matériel horticole, en vue de mécaniser un peu plus le processus de production et aide à l'achat des semences spécifiques de base : 8000 €

4. Soutien en matière de publicité et de communication (ouverture aux autres communes du GAL, extension de la clientèle, création d'un blog sur internet,...) : 16000 €

3.5 Planning de réalisation

Le projet s'étale sur la période du 1^{er} mars 2008 au 30 juin 2015 maximum.

4. Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements		Total
	FEADER		RW				
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
<i>Personnel</i>	27000	45	27000	45	6000	10	60000
<i>Fonctionnement</i>	9450	45	9450	45	2100	10	21000
<i>Animations</i>	2700	45	2700	45	600	10	6000
<i>Petit matériel</i>	3600	45	3600	45	800	10	8000
<i>Communication</i>	7200	45	7200	45	1600	10	16000
Investissements							
Total	49950	45	49950	45	11100	10	111000

Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2009		2010		2011		2012	
	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW
<i>Personnel</i>	4500	4500	9000	9000	9000	9000	4500	4500
<i>Fonctionnement</i>	1575	1575	3150	3150	3150	3150	1575	1575
<i>Animations</i>	450	450	900	900	900	900	450	450
<i>Petit matériel</i>	900	900	1800	1800	450	450	450	450
<i>Communication</i>	1200	1200	2400	2400	2400	2400	1200	1200
Investissements								
Total	8625	8625	17250	17250	15900	15900	8175	8175

5. Incidence du projet en matière d'environnement

Le projet contribue à revaloriser des variétés anciennes de plantes et de légumes, spécifiques à ce terroir et encourage une consommation en circuit court. La labellisation de la production en bio est également un atout majeur du projet.

6. Observation annexe

Les responsables communaux craignent parfois que les services « commerciaux » gérés par eux-mêmes ou par le biais de leurs C.P.A.S. puissent être taxés de concurrence déloyale et puissent être critiqués à ce titre.

Dans le cas qui nous occupe ici, il y a lieu de remarquer qu'il n'y a jamais eu de plaintes à ce niveau. Au contraire, les partenariats avec le privé qui se mettent en place montrent bien que cet écueil est évité.

Le projet envisagé doit faire face à des contraintes propres : personnel en réinsertion ayant besoin d'un encadrement particulier et ayant une productivité limitée, formations données dans le cadre des heures de travail, horaires beaucoup moins flexibles que dans le privé...

De plus, le service de maraîchage du C.P.A.S. dispose d'un numéro de T.V.A. et respecte les mêmes obligations que le privé à ce niveau.

Enfin, le créneau des livraisons de légumes via paniers d'abonnement (principal mode de vente) n'est pas exploité par le privé actuellement. Les clients abonnés continuent d'ailleurs à se fournir dans le privé pour une part de leurs achats de légumes.